

Info Ogeu, e'Information aux Ogeulois

Le mot du Maire

Tout est question de temps

Le temps court, le temps long, le temps qui passe... Prendre le temps de la réflexion, se dire que le temps est venu de faire telle ou telle chose. A chaque fois, tout est question de temps. Dans la gestion communale, nous nous retrouvons confrontés en permanence à la gestion du temps, que ce soit pour régler les urgences, ou pour prévoir les aménagements dans notre village pour le futur. Lorsque nous réalisons un city stade, nous répondons à l'urgence de proposer à nos enfants un lieu d'activité sportive de plein air tant attendu. Lorsque nous plantons plus de 4000 arbres sur la commune, nous prévoyons durablement l'avenir des futurs ogeulois au siècle prochain. Lorsque nous travaillons sur le cimetière, nous sommes dans l'urgence de gérer un espace public qui nous concerne tous. Quand la commune lance l'application IntraMuros à télécharger sur nos téléphones portables, c'est pour gagner du temps et mieux communiquer en donnant de l'information aux citoyens immédiatement...

Nous passons constamment du temps court au temps long, et parfois nous nous accordons des pauses, où le temps s'arrête : quand la pianiste Aurélie SAMANI sera en résidence d'artiste à Ogeu début décembre, n'hésitez pas à vous rendre au Dojo partager avec elle une parenthèse dans cette course au temps...

Marc OXIBAR

Maire d'Ogeu-les-Bains

Conseiller Régional de Nouvelle-Aquitaine

Vice-Président de la Communauté de Communes du Haut-Béarn

L'aménagement d'une aire Multi sport

Vous souvenez vous ?

Dans le cadre du budget participatif – édition 2020 – lancé par le Département des Pyrénées-Atlantiques, trois jeunes collégiens Enéa, Ezio et Louis avaient déposé un projet d'aménagement d'un city stade.

Malgré la forte mobilisation et communication de ce groupe d'adolescents pour appeler la population ogeuloise à voter pour leur projet ce dernier n'a pas été retenu et n'a pu obtenir le financement du département.

Le descriptif du projet

Cependant, convaincu du besoin et de l'intérêt d'un tel projet sur la commune, le Conseil Municipal a confirmé son souhait de porter le projet d'une aire multisport, mais également de le concevoir et le mettre en œuvre de manière participative en associant l'ensemble des futurs utilisateurs de l'espace : les jeunes, l'équipe enseignante du groupe scolaire, l'association Sports et Loisirs.

Cette aire multisport comprendra :

- ◆ Un terrain de tennis existant à rénover.
- ◆ L'aménagement d'un city-stade.



Outre une structure sportive, la commune voit également cet espace comme un outil qui permet, au travers du sport, de participer, voire de créer le lien social, se retrouver entre amis, discuter ou lier connaissance. Dans cet optique, les jeunes du village souhaitent organiser autour de ce lieu des animations, des tournois sportifs.

Situé à proximité de l'école, le city stade et le terrain de tennis réaménagé pourront également servir de support aux activités physiques, sportives, ludiques et pédagogiques des élèves et des enfants de l'ALSH.

En décembre : RDV au city stade !

Une plate-forme a été aménagée en juillet 2021 ; elle s'apprête à accueillir le city-stade courant décembre.

La commune engagera dans un second temps une rénovation du terrain de tennis ainsi qu'une étude globale et paysagère sur l'ensemble de l'espace avec pour objectif :

- ◆ une sécurisation des déplacements et une valorisation des cheminements piétons.
- ◆ l'aménagement d'un espace public durable et qualitatif sur le plan paysager.
- ◆ la réalisation d'un aménagement permettant une bonne articulation des différents usages.

Inauguration des travaux de sécurisation du quartier des Fontaines

Marc Oxibar, Maire d'Ogeu-les-Bains, Bernard Uthurry, Président de la Communauté de Communes du Haut-Béarn, Anna Nguyen, Sous-préfète d'Oloron et Jean-Hervé Chassaigne, Président d'Ogeu Groupe, se sont retrouvés le jeudi 23 septembre pour inaugurer les travaux de sécurisation du quartier des Fontaines à Ogeu-les-Bains.

Durant quatre ans, la commune d'Ogeu-les-Bains, le Syndicat Mixte des Gaves d'Oloron, d'Aspe, d'Ossau et Affluents, la Communauté de Communes du Haut-Béarn et l'entreprise SEMO ont travaillé de concert pour améliorer et sécuriser la voirie du Parc d'activités Les Tembous et du site industriel, dans le Quartier des Fontaines.

En effet, le flux quotidien des voitures croisait celui des poids lourds desservant la SEMO et celui des piétons, salariés de l'entreprise.

En outre, cette voirie franchissait le cours d'eau de l'Escou, via un pont qui n'avait plus le gabarit adapté à la circulation routière, ni à l'écoulement des eaux en cas de fortes précipitations.

Ainsi, l'année 2018 témoigne de ce dernier point avec un débordement de l'Escou par deux fois, entraînant des inondations et de fortes dégradations de la chaussée, ainsi que de l'appareil productif de la SEMO.



Démarré en septembre 2020, la communauté de communes achève en avril 2021 un programme de travaux permettant d'améliorer la sécurité générale du parc.

L'aménagement a consisté à :

- Construire un nouveau pont en amont ;
- Déplacer la voirie, en la faisant cheminer sur le parking actuel des employés de la SEMO ;
- Déconstruire le pont existant et la passerelle piétonne ;
- Rétrocéder l'emprise de la voirie actuelle à la SEMO pour lui permettre d'abriter une partie de son parking salariés et son quai de chargement/déchargement.

Le montant de cette opération s'élève à environ 500.000 € HT.

Une subvention de l'État a été obtenue pour un montant de 97.034 € ainsi qu'une subvention d'un montant de 88.200 € de la Région Nouvelle Aquitaine.

Le reste à charge est réparti entre la commune d'Ogeu-les-Bains, la SEMO et la Communauté de Communes du Haut-Béarn (1/3 par entité).

Ces travaux ont non seulement sécurisé la zone mais aussi permis à l'entreprise SEMO de mener à bien ses projets de développement.



Le programme de voirie 2021

Des travaux de voirie ont démarré, tant dans les hameaux qu'au village pour un montant prévisionnel de 150 000€ TTC.

Au village, une réfection est prévue pour :

- la rue Concilia depuis la rue de la Bielle jusqu'au carrefour avec la rue du Mélé,
- la petite rue Saint Germain, depuis le parking de la place jusqu'à la rue de Loureau.

Aux hameaux, des travaux de gestion des eaux pluviales sont prévus sur le chemin Lounibos afin de limiter les problèmes de dégradation de la chaussée liée au ruissellement des eaux de pluies et permettre, en 2022, une réfection durable de la voirie.



La Commune engagée dans la gestion durable de sa forêt



Jean-Pierre Arribergé,
Adjoint au Maire
en charge de la forêt

La Forêt, c'est le lieu de nos promenades, des découvertes des saisons, des cueillettes de champignons, du repérage des traces laissées par les animaux, c'est un bel endroit pour prendre conscience du temps qui passe.

La forêt d'Ogeu-les-Bains s'étend sur plus de 600 hectares, soit 26% de la superficie communale. La commune a donné en gestion à l'Office National des Forêts 144 hectares situés en deux massifs « le Bois des Serres et les Bois des Barthes » et « Placiote et Coums ».

Dans le cadre de cette gestion, la commune s'est engagée dans un projet d'aménagement forestier pour la période 2016-2035 afin de permettre une gestion durable de notre patrimoine forestier vis-à-vis des générations futures.

Une forêt ogeuloise feuillue

La forêt d'Ogeu-les-Bains est majoritairement une forêt feuillue avec plus de 91% (dont 20% introduites) d'essences feuillues dans les peuplements. Le chêne pédonculé est l'essence dominante avec les feuillus divers (trembles, bouleaux, châtaigniers ...) apparus en lieu et place des résineux dépérissant qui ne représentent plus que 8% alors qu'ils avaient été introduits à hauteur d'environ 38%.



Des coupes nécessaires pour assurer un renouvellement de la forêt



Afin de reconstituer la forêt, l'ONF procède à des coupes de bois importantes provoquant des trouées dans la forêt ce qui impacte le paysage forestier et peut questionner les promeneurs. Seulement, pour s'épanouir, les semis, ou jeunes pousses, ont besoin d'eau, de lumière et d'espace. Ainsi, des coupes dites « d'éclaircie », « d'amélioration » ou encore de « régénération » permettent notamment aux espèces de bénéficier d'un apport en lumière et en oxygène suffisant.

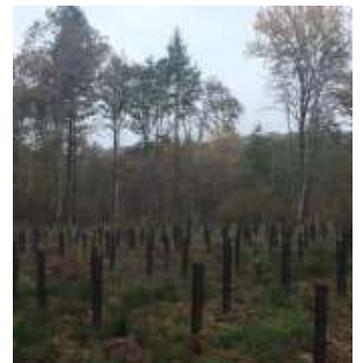
De plus, si la santé des peuplements est critique et ne permet plus d'assurer la régénération naturelle de la forêt, tous les arbres dépérissant ou morts sont coupés.

En 2021, la commune a dépensé **6 440€ TTC** pour dégager les semis de la végétation envahissante.

Des plantations importantes pour assurer la régénérescence de la forêt

La commune d'Ogeu-les-Bains a planté cette année **4.400 arbres** d'essences résistantes au pathogène, adaptées au sol et au climat sur une surface de près de 5 hectares pour un montant de dépense s'élevant à **49.670€ TTC** (11.000€ de subvention du département et de la région).

Cet effort soutenu de renouvellement des essences est marqué par l'introduction du chêne sessile, afin d'assurer l'avenir des peuplements face aux changements climatiques annoncés. En effet, la forêt d'Ogeu étant située en totalité à une altitude inférieure à 500m, le hêtre devrait se révéler inadapté lors des changements climatiques. Quant au chêne pédonculé, sa présence comme essence objectif devrait être fortement remise en cause dans le cadre de ces changements.



4.400 arbres ont été plantés
en 2020 à Ogeu-les-Bains

Le travail sur le cimetière continue



Fabienne MÉNE-SAFFRANÉ
Adjointe au Maire

Dans le bulletin municipal du mois de Mars, nous vous présentions Matthias MATIVON, notre stagiaire recruté pour réaliser la refonte de la gestion du cimetière.

Durant ces 5 mois passés dans notre commune, ce dernier a réalisé un important recensement et une numérisation des titres de concession.

En parallèle de ce travail, le plan du cimetière a été réactualisé et l'ensemble des concessions renumérotées.

Ce plan, affiché sous le préau du cimetière, va désormais conduire la commune à mettre en place une signalétique intérieure, afin de permettre l'orientation des usagers dans cet espace.

En complément, un règlement intérieur du cimetière a été établi et la tarification actualisée en cohérence avec les prix pratiqués sur le territoire.

Dans le cadre de cette révision des tarifs, le Conseil Municipal a décidé d'abandonner le principe de la concession perpétuelle et de ne proposer, désormais, que des concessions trentenaire ou cinquantaire, en adéquation avec l'évolution et de la société et afin de répondre à une problématique de maîtrise foncière.

Si nous remercions Matthias pour sa précieuse aide et la qualité de son travail réalisé sur notre commune, de nombreuses problématiques persistent.



La sauvegarde de la sécurité et de la salubrité publique et l'anticipation du manque de place.

Certaines concessions du cimetière sont très dégradées (cuve funéraire affaissée, pierre tombale fendue, fissurée...) ou ne sont plus entretenues depuis de nombreuses années.

Si l'entretien du terrain communal incombe à la commune, l'entretien d'un emplacement concédé incombe, en revanche, exclusivement au concessionnaire ou à ses ayants-droits. Mais, dans la plupart des cas, les titulaires de ces concessions perpétuelles sont décédés et il n'y a plus d'ayant-droit connus pour assurer l'entretien des tombes qui se délabrent.

De plus, la commune d'Ogeu-les-Bains va faire face, dans les années à venir, à un manque de place dans son cimetière communal.

Afin d'anticiper dès à présent cette problématique mais également de répondre à une inquiétude grandissante à la vue de l'état de certaines concessions, la commune d'Ogeu-les-Bains a engagé une procédure de reprise de tombes en l'état d'abandon.

Si vous souhaitez vous renseigner sur cette procédure qui s'étalera sur les trois prochaines années, n'hésitez pas à lire le tableau d'affichage sous le préau du cimetière ou à contacter la mairie qui se tient à votre disposition et à votre écoute.

Vers une politique zéro phyto

Pour rappel, depuis le 1^{er} janvier 2017, la commune d'OGEU-LES-BAINS n'utilise plus de produits phytosanitaires (pesticides), excepté pour l'entretien du cimetière comme le permettait la loi.

Cependant, à partir du 1^{er} janvier 2022, l'interdiction d'utilisation de ces produits est étendue au cimetière. Pour répondre à cette réglementation, la commune va solliciter un architecte paysagiste pour l'accompagner dans un projet de réaménagement paysager du cimetière.

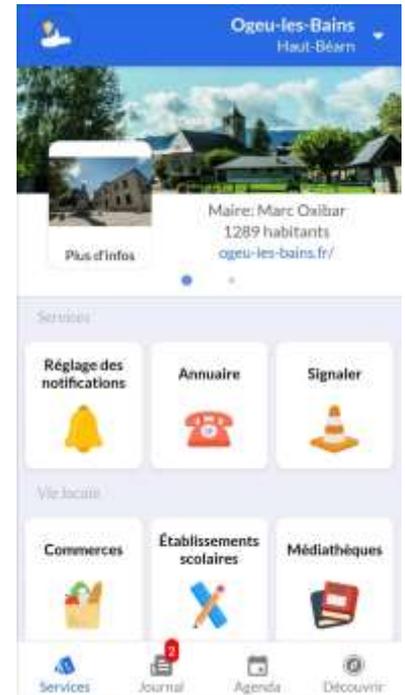
L'Info-Municipale

Téléchargez l'application IntraMuros pour vous tenir informé des actualités ogeuloises !

La commune d'Ogeu-les-Bains vous propose de télécharger sur votre téléphone l'application IntraMuros, pour être prévenu par des notifications en temps réel de diverses informations communales, mais surtout des événements sur notre territoire.

Vous pourrez également consulter sur cette application les menus de la cantine, les services et les commerces disponibles sur Ogeu-les-Bains.

Scannez le QR code pour obtenir l'application



Le saviez-vous ?

Chaque mercredi, de 8H30 à 12H00 a lieu le marché municipal au fronton !

Attention, ralentissez !



Depuis le début de l'année, un radar pédagogique mobile a été installé à différents endroits particulièrement sensibles de notre commune, sur l'avenue d'Ossau, l'avenue de Pau, la rue du Pont de Salles.

La principale fonction de ce radar consiste à sensibiliser les conducteurs à la vitesse pratiquée notamment dans des zones village où la vitesse est limitée soit à 50 km/h soit à 30 km/h.

De plus, ce radar permet de collecter un certain nombre de données (date, heure, lieu, nombre de véhicules, vitesse ...) pouvant être analysées sous forme de statistiques afin d'envisager, par exemple, un aménagement de l'infrastructure routière ou des contrôles de la gendarmerie.

Mais alors, que révèle l'installation de cet appareil sur notre commune ?

Et bien, lorsque l'on étudie les relevés, on constate que les automobilistes ont tendance à appuyer sur le « champignon » dans notre village, et ce malgré l'étroitesse de nos rues.

Pour exemple, sur l'avenue d'Ossau, on observe que seulement 60% des usagers respecte la limitation de vitesse à 50 km/h dans le sens du radar et seulement 35% dans le sens inverse.

De plus, des pointes de vitesse au-dessus de 100km sont observées pratiquement chaque jour au cours de la période de campagne.

Aussi, au vu du nombre élevé d'infractions constatées par le radar pédagogique dans les différents secteurs de la commune, la municipalité d'Ogeu-les-Bains rencontre les services du département ainsi que la gendarmerie le 19 novembre 2021 pour travailler sur la sécurisation de nos routes.

Alors, pensez à « lever le pied » de l'accélérateur, il en va de votre sécurité et de celle des autres !

LE Club du 3ème AGE ERABOUNAYGO

Les Seniors sont souvent associés au 3^{ème} âge*, catégorie sociale correspondant en principe à la cessation d'une activité professionnelle. On peut fixer le début de cette période de la vie humaine à la 60^{ème} année.

Il faut apprécier que les Seniors représentent une population qui comporte au moins deux principaux avantages : disponibilité (*temps offert par la retraite*) et longévité (*espérance de vie offerte par l'amélioration des conditions de vie et les progrès de la médecine*).

Ainsi, les Seniors sont-ils désormais au cœur de nombreuses attentions. Ces attentions visent notamment à séduire leur dynamisme, leur désir de loisirs, leur confort de vie sociale, leurs projets de voyages entre autres.

Ils sont un pilier indispensable de l'économie et pour la majorité d'entre eux, l'exigence qualitative pour leur consommation au sens large, n'est pas à négliger. Plutôt sceptiques, les Seniors demandent à être rassurés sur le bien-fondé de leurs achats. S'ils rejettent le "matraquage" publicitaire, ils apprécient la publicité informative, concise mais aussi humoristique et agréable à regarder.

Il n'en demeure pas moins que cette période favorise aussi le désir de profiter enfin de son proche environnement social, de réserver du temps au partage, de se lier d'amitié avec d'autres personnes se trouvant dans une même situation, de discuter, d'échanger ses expériences, de se sentir encore utile à des activités diverses ou pour aider les autres, etc.

Pour se distraire aussi au quotidien, avoir une activité physique, parfaire sa culture mais également pour lutter contre l'isolement...

Pour toutes ces raisons, des Clubs ou des Associations ont été créés avec des lieux d'accueil bien identifiés. Ils permettent ces rencontres, la continuité du lien social, l'occasion d'autres activités, de bénéficier de conseils ou de partager d'autres expériences, etc.

Dans votre commune d'Ogeu Les Bains, ce lieu de rencontre, d'échanges, de distraction, d'entraide, et de bien d'autres raisons à partager avec des personnes de différentes générations même, existe depuis de nombreuses années. Comptant près de 80 adhérents, l'Association des Seniors accueille également des amis de Buziet, Herrère, Escout, Estos, Bedous,

Hélas, cette dynamique engagée pourrait se voir freiner si l'Association manquait son rendez-vous au prochain renouvellement de son bureau. En effet, pour des raisons personnelles, Mme CASAUCAU, actuelle Présidente, ne peut poursuivre son implication.

Avec l'assurance de bénéficier malgré tout de son assistance à la prise de fonction, du soutien des autres membres du bureau et des autres adhérents, la nouvelle Présidence pourra également compter sur celui renouvelé de la municipalité.

Merci de faire part de votre intérêt pour cette candidature en appelant le 05.59.34.91.90 ou en vous rendant à la Mairie.

*4^{ème} âge : « personne âgée » entrée dans la dépendance.

5^{ème} âge : les 95 ans et plus.



Association Sports et Loisirs : cours de couture

Si vous n'avez jamais touché une machine, si vous débutez en couture, si vous cousez mais n'avez pas les bases, si vous avez des projets mais n'osez pas vous lancer, si vous voulez coudre en groupe.....Bénédicte Desmaison propose des cours les mardis après-midi de 14h à 16h30 et les jeudis soir de 19h à 21h30 à la maison des associations où il reste quelques places. N'hésitez plus à la contacter au 05.59.34.94.77.



Fromage en musique



Le 15^{ème} concours de Fromage d'estive s'est tenu le dimanche 7 novembre. Les trois premiers lauréats sont :

- Laurent Loustau
- GAEC Lou Peyras
- GAEC Tilhou

Ça s'est passé en 2021

Trail l'Ogeuloise

Le dimanche 19 septembre dernier a eu lieu la cinquième édition du trail « l'Ogeuloise » sous une météo quelque peu capricieuse.

Malgré le terrain gras et boueux, l'organisation s'est déroulée dans des conditions optimales et le succès fut au rendez-vous.

En effet, 462 participants étaient présents, faisant de cette édition, la plus aboutie sur le plan du nombre d'inscriptions. 104 participants sur l'épreuve du 15 km, 123 sur le trail de 9 km, 163 sur la marche rando de 9 km, 22 sur la marche chronométrée de 9 km, 25 sur la marche sport adapté (uniquement ouverte aux résidents des foyers médicaux-sociaux) et 25 sur l'épreuve de cani-trail (course en binôme avec un chien).

Les résultats sont disponibles sur le site internet de Pyrénées Chrono.



Il y a eu également près de 400 couverts à l'issue de la course avec le repas des producteurs locaux. Tout ça, dans une très bonne ambiance, accompagné par la banda « Los Ensorelhats », jusqu'à tard dans l'après-midi. La salle polyvalente pleine nous a rappelé le bon vieux temps, qui était déjà devenu si lointain. Cette journée était juste incroyable, une véritable fête.

Les nombreux retours positifs sur l'organisation, le balisage, les récompenses et l'ambiance nous font chaud au cœur et nous poussent à continuer ainsi. Comme souligné dans la presse locale, l'Ogeuloise, bien que toute récente dans le calendrier des courses à pied, commence à gagner « ses lettres de noblesse ».

De plus, l'organisation de cette course nous permet d'avoir un vrai partage entre générations, si rare mais tellement important de nos jours. Les villageois s'associent aux jeunes du comité des fêtes pour nous aider. Nous étions 70 bénévoles cette année à œuvrer au bon déroulement de l'épreuve. Un grand merci à vous et à nos sponsors, sans qui, le trail l'Ogeuloise resterait cramponné sur la ligne de départ.

Et surtout, merci à vous, sportifs, d'être toujours présents et de nous offrir des moments uniques, de joie et de convivialité.

Nous espérons vous voir l'année prochaine, pour continuer à battre vos records ! Le rendez-vous est donné pour la sixième édition.

Le Comité des Fêtes

PS : si vous souhaitez rejoindre l'équipe des bénévoles l'année prochaine, vous pouvez nous le faire savoir.

«10 jours pour apprivoiser les écrans»

L'Association Sports et Loisirs d'Ogeu, porteuse du projet, s'est associée aux écoles du RPI d'Escou/Escout/Précilhon/Herrère, d'Ogeu les bains et au RPI de Buzy/Buziet pour sensibiliser les familles à la place que prennent les écrans de loisirs dans la vie quotidienne.

Les membres et personnels de l'association ont mis en place un livret pédagogique et une programmation d'activités pour inciter les familles à modifier leurs habitudes.

Une conférence sur les dangers des écrans chez les enfants a lancé ces 10 jours. Ont suivi le spectacle du clown « Bigoudi », la boum, les tournois de pelote, de thèque et de pétanque ainsi que les balades à vélo.

Le dimanche 3 octobre, la fête du défi a réuni plus de 180 personnes pour écouter le groupe GALAXY, pour partager un apéritif dînatoire et participer aux ateliers partagés.

La bibliothèque d'Ogeu a ouvert tous les après-midis et a accueilli la ludothèque et l'atelier couture.

Les familles ont joué le jeu et nous en sommes ravis.



Il se passe toujours quelque chose à Ogeu...

Evénements à venir...

Venez à la rencontre d'Aurélie Samani, pianiste.

Au programme : les variations Goldberg de Jean-Sébastien Bach

La pianiste Aurélie Samani est originaire du Haut-Béarn et c'est dans cette région qu'elle a choisi d'expérimenter une nouvelle façon de rencontrer le public autour d'une œuvre phare qui lui demandera au moins une dizaine d'années de travail : les variations Goldberg de Jean-Sébastien Bach.

Elle propose, dans le cadre de la saison culturelle de l'Espace Jéliote, une escale de deux jours dans notre village, les 3 et 4 décembre 2021.

Au cours de sa résidence, l'artiste ouvrira les portes de « son atelier » de travail, au Dojo. Vous pourrez, ainsi, venir librement à sa rencontre dans les créneaux horaires proposés afin de découvrir le métier de pianiste. Elle partagera son expérience et répondra à vos questions à la fin de chaque séance.

Ces répétitions s'adressent à tous les publics, gratuitement et sans réservation.

Vous pouvez entrer et sortir à tout moment, discrètement et dans le respect de l'artiste et des spectateurs

RESIDENCE :

Vendredi 3 décembre 2021 de 18h à 20h

Samedi 4 décembre 2021 de 10h30 à 12h, de 14h30 à 16h

CONCERT :

En clôture de cette résidence, un CONCERT est également programmé le Samedi 4 décembre 2021 à 20h30 au Dojo. Pour y assister, vous pouvez dès à présent réserver vos places :

- par mail : jeliote@hautbearn.fr
- Par téléphone au 05.59.39.98.68
- Sur la billetterie en ligne : <https://www.jeliote.hautbearn.fr/>

Plein Tarif : 14 €

Tarif réduit : 8 €



Des animations de Noël pour les petits et les grands le Samedi 18 Décembre.

La commune a mobilisé les associations ogeuloises autour d'un projet d'animations de Noël le Samedi 18 décembre. Perce-Neige, Sports et Loisirs, l'Association des Parents d'élèves et le comité des fêtes préparent des animations pour les petits et les grands sur la place de l'église dès 15h30, avec des jeux, des ventes de décorations et autres friandises pour goûter ou emporter. A 17h30, le Maire et ses copains du groupe Elégie donneront un concert solidaire au profit des Virades de l'Espoir à l'église (la participation sera libre).



A l'issue, et pour terminer la journée, les enfants de l'école se retrouveront pour un lâcher de lanternes pendant que les parents et les ogeulois prendront un verre de vin chaud à la buvette du comité...